

AUGMENTER LES SALAIRES
GARANTIR ET AMÉLIORER NOS DROITS
OBTENIR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Cher-e collègue, du 1er au 8 décembre prochain, nous allons toutes et tous élire nos représentant-es au Comité Social Territorial (CST), (ancien CTP).

Le CST est l'instance qui traite surtout des questions d'organisation du travail et des services. Mais également de l'égalité professionnelle femmes/hommes, plan de formation, Lignes Directrices de Gestion (critères d'avancement), prévention des risques professionnels, temps de travail, protocole ARTT...

Autant de sujets déterminants pour nos carrières ! Nous sommes donc toutes et tous concerné-es car c'est le lieu d'information, de concertation et de négociation pour tou-tes les agents titulaires et contractuel-les.

Le rôle du CST est d'autant plus important qu'une Formation Spécialisée lui est désormais adjointe pour les questions de santé au travail, d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail qui relevaient jusqu'à présent du CHSCT.

LA FSU TERRITORIALE

POUR

la défense de toutes et tous

Au quotidien, la FSU agit pour la défense du pouvoir d'achat, par la revalorisation des salaires et des primes.

Elle lutte contre les emplois précaires et donc pour la création d'emplois statutaires, contre la souffrance au travail et pour la réduction du temps de travail.

Elle reste attentive à une protection sociale de haut niveau avec une prise en charge significative par les employeurs.

Les agents-es publics sont de plus en plus confronté-es à une dégradation des collectifs de travail avec parfois une incidence sur leur état de santé. **La FSU lutte et agit** contre toutes les formes de management qui engendrent stress, tension, voire perte de sens.

Vos élu-es FSU sont indépendant-es des pouvoirs politiques et font preuve d'efficacité et de ténacité face à nos employeurs



Nous nous engageons à recueillir vos préoccupations et à porter vos revendications avant d'émettre un avis en CST.

LA FSU TERRITORIALE
ensemble
AU QUOTIDIEN

Voter FSU, pour être reconnu-es dans son travail.

Avec la FSU, vous avez la garantie d'une organisation syndicale et d'élu-es du personnel qui sauront reconnaître vos compétences et votre qualification, dénonceront les remises en cause du service public et défendront vos conditions de travail avec des moyens adaptés.

Voter FSU, c'est être ensemble pour être plus fort-es.

Notre syndicalisme a fait ses preuves. C'est un syndicalisme de terrain, proche des agent-es dans tous les services.

Nous sommes allés sur le terrain, à votre rencontre sur l'ensemble du territoire sarthois (collèges, routes, services sociaux...). Nous avons dialogué et fait remonter vos difficultés dans votre pratique professionnelle.

La distribution du guide des carrières a permis à toutes et tous de mieux comprendre son déroulement de carrière. C'est aussi un moment important de rencontre entre collègues au plus près du terrain et de vos préoccupations.

Depuis quelques mois, la FSU est présente au Comité Technique (le futur CST) du Conseil Départemental avec des élus qui siègent sans étiquette.

Après vous avoir concertés et recueilli vos avis, nous avons pris nos responsabilités lors du vote sur le RIFSEEP.

La FSU est une force de revendication, de négociation mais aussi d'action à chaque fois que cela est nécessaire.

Son indépendance et sa détermination, les actions de ses militant-es ont déjà permis de débloquent des dossiers aussi bien en matière de défense individuelle que sur les dossiers collectifs.

Ce qui nous distingue, c'est la force du combat collectif et non la culture du chef.



Votez

POUR

Vos collègues de la FSU territoriale

- Défendre vos statuts et vos métiers
- Défendre et améliorer vos droits
- Développer et défendre nos services publics

Avec les personnels, les élu-es de la FSU Territoriale défendent, améliorent et s'engagent en faveur des services publics : notre bien commun !

Les services publics sont essentiels pour la cohésion sociale. L'égalité d'accès aux services publics et l'égalité de traitement des usager-es constituent un enjeu de société. C'est pourquoi, nous considérons que les services publics ne sont pas de simples prestataires de service qui doivent obéir à des règles de rentabilité. La santé, l'emploi, l'éducation, la culture, le sport, la justice, la gestion de l'eau, les transports et l'énergie, le droit à un environnement sain, sont des biens communs auxquels tou-ttes les citoyen-nes doivent avoir un égal accès, où que nous vivions et travaillions.

Les services publics doivent donc être pérennes. L'indépendance de leur gestion est garantie par le statut des personnels et leur droit à la carrière.